

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Date de création : 20/12/10

Date de révision : 06/01/14

version 4

## Section 1 : Identification de la substance/ du mélange et de la société /l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit :

Nom commercial : **LAVAGE & BRILLANCE SANS EAU**

Code article : **EC130101**

Conditionnement : **Pulvérisateur 500ml**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Branche industrielle : nettoyeurs pour automobiles et véhicules

Type d'utilisation : nettoyeur prêt à l'emploi sprayable pour le nettoyage et le lustrage des carrosseries

Scenarios d'exposition : voir section 15.2

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société

: **GS27**

**ZAC DE LA LIODIERE,**

**ROUTE DE MONTS**

**37300 JOUE LES TOURS**

**N° de tel : 02.47.73.77.77**

Adresse email de la personne responsable des fds :

**c.lopez@gs27.com**

### 1.4 Tél urgence ORFILA :

01.45.42.59.59

## Section 2 : identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement 1272/2008

Catégorie de danger	Symbole de danger	Phrases H
	Aucune	aucune

### 2.2 Eléments d'étiquetage

#### Etiquetage conforme au règlement CE1272/2008

Soumis à étiquetage réglementaire, classification déterminée par le calcul d après directive « préparations » 1999/45/CE puis conversion d'après l'annexe VII du règlement 1272/2008

Symboles et indications de danger



Aucun  
Phrase H : aucune

Phrases P :

- 102 Tenir hors de portée des enfants.
- 103 lire l'étiquette avant utilisation.
- P301/315/101 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin . En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P260 Ne pas respirer les aérosols
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

## Section 3 : composition/ informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique :

PREPARATION liquide de nature chimique « *émulsion de cires et huiles végétales* »

#### Composants dangereux :

### 2.3 Autres dangers :

PBT : non  
P : non disponible B : non disponible T : non

## Section 4 : premier secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

#### Après inhalation :

En cas de malaise, emmener à l'air frais et conduire auprès d'un médecin.

#### Après contact cutané :

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

#### Après contact oculaire :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion :

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes :

Aucuns symptômes connus à ce jour

#### Dangers :



Aucun danger connu à ce jour

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Prescription :**

Traitement symptomatique

### Section 5 : mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés :**

- Eau pulvérisée
- Mousse stable aux alcools
- Dioxyde de carbone
- Produits extincteurs en poudre

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux : oxyde de carbone (CO), gaz nitreux NOx

#### 5.3 Conseils aux pompiers :

**Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome

### Section 6 : mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Porter un équipement individuel de protection approprié.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ramasser avec un produit absorbant (par ex : sable, kieselguhr, liant universel, sciure)  
Éliminer selon les réglementations en vigueur

#### 6.4 Référence à d'autres sections

**Indications complémentaires**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité voir chapitre 7

### Section 7 : manipulation et stockage



## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Précautions lors de la manipulation

Ouvrir et manipuler les récipients avec précautions

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail

### Prévention des incendies et des explosions

Observer les règles générales de protection contre le feu

## 7.2 Conditions d un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Indications concernant les stockages en commun :

Ne pas stocker avec des acides

Ne pas stocker avec des agents oxydants

## 7.3 Utilisations finales particulières

Aucune autre recommandation

## Section 8 contrôles de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limite d'exposition

Pas de valeurs limites d exposition

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures générales de protection

Ne pas inhaler les vapeurs

Eviter le contact avec la peau et les yeux

#### Mesures d'hygiène :

Conservé à l'écart des aliments et boissons

#### Protection respiratoire :

Protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée, masque avec filtre A (gaz et vapeurs organiques) conformément à la norme DIN EN 141

L'utilisation d'appareils à filtre suppose que l'atmosphère ambiante contient au moins 17% d'oxygène en volume et que la plus forte concentration en gaz ne dépasse pas la norme de 0.5% en volume. Respecter les réglementations en vigueur, par exemples les normes EN 136/141/143/371/372 ainsi que les réglementations nationales.

#### Protections des mains :

En cas d'exposition prolongée :

- Gants en butyle  
Temps minimum de rupture / gant : 480 min  
Epaisseur minimum /gant : 0.7mm

En cas de brèves expositions (dispositif de protection) :

- Gant en nitrile



Temps de rupture /gant : 30 min

Epaisseur minimum : 0.4mm

Protection non adaptée :

- Ne pas utiliser de gants en cuir

Ces types de gants de protection sont proposés par différents fabricants. Noter les données en particulier l'épaisseur minimum et le délai de rupture minimum, et prendre en considération les conditions particulières du lieu de travail.

**Protection des yeux :**

Selon le risque, prévoir une protection des yeux suffisante (lunettes de sécurité avec protection latérales ou lunettes à coques, et si nécessaire une protection faciale)

**Section 9 : propriétés physiques et chimiques**

Etat physique à température ambiante :	Liquide
Couleur :	blanc laiteux
Odeur :	lotus
PH pur	11.0 +/- 0.4
Température d'ébullition	100°C
Point de fusion :	Inadapté
Point d'éclair :	inadapté
Caractéristiques d'explosivité :	pas de données
Pression de vapeur	Pas de données
Masse volumique :	1 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité :	Soluble dans l'eau

**Section 10 : stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Voir section 10.3. « Possibilité de réactions dangereuses »

**10.2 Stabilité chimique :**

Le produit est stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

- Réagit avec les acides forts
- Réagit au contact des agents d'oxydation

**10.4 Conditions à éviter**

Non connu

**10.5 Matières non compatibles :**

Non connu

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu, si le produit est manipulé et stocké correctement.



**Section 11 : informations toxicologiques**

**11.1 Information sur les effets toxicologiques**

Toxicité orale aiguë : Pas de données  
Toxicité dermale aiguë : Pas de données  
Toxicité aiguë par inhalation : Pas de données

**Section 12 : informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Toxicité sur poissons : pas de données  
Toxicité sur daphnies : pas de données  
Toxicité sur algues : pas de données  
Toxicité sur bactéries : pas de données

**12.2 Persistance et biodégradabilité**

**Biodégradabilité :** les tensioactifs sont en accord avec les critères de biodégradabilité de la réglementation EC/648/2004 sur les détergents.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation :**

**Bioaccumulation :** non déterminé

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Transport et distribution entre les compartiments de l'environnement :** non déterminé

**12.5 Résultats des évaluations PBT e VPVB**

Non évalué

**12.6 Autres effets néfastes**

**Information éco toxicologiques complémentaires**

Utilisé de façon adéquate, le produit n'entraîne aucune perturbation dans les stations d'épuration.  
Classification selon les procédures de calculs de la directive toute préparations

**Section 13 : Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Produit :**

Compte tenu de la réglementation en vigueur, le produit doit être transporté vers une installation d'incinération pour déchets spéciaux ou être collecté dans un centre de collecte de déchets spéciaux.

**Emballage non nettoyé :**

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**Section 14 : informations relatives au transport**

Section 14.1 à 14.5



<b>ADR :</b>	Marchandise non dangereuse
<b>ADNR</b>	Marchandise non dangereuse
<b>RID</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IATA</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IMDG</b>	Marchandise non dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6à8 de cette fiche de données de sécurité

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucun transport en vrac conformément au recueil IBC

### Section 15 information réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Maladies professionnelles

Code de la sécurité sociale : Articles L461-1à461-8

#### Règlement détergent 648/2004 et référentiel des ecodétergents Ecocert :

Composition : 30% et plus d'eau déminéralisée. Moins de 5% d'agents de surfaces non ioniques, parfum, chloromethylisothiazolinone, methylisothiazolinone. Contient aussi : esters vegetaux, 1.3-propanediol, cires, huiles et hydroxyde de sodium. 99.81% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

Ecodetergents certifiés par Ecocert Greenlife selon le référentiel Ecocert disponible sur

<http://detergents.ecocert.com>.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'évaluation disponible

### Section 16 : autres informations

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local

Modification de la fiche par rapport à la version 3, modification de la section 2, passage d'une classification selon directive 1999/45/CE à la classification selon le règlement 1272/2008.

#### Liste des types de risques particuliers selon le chapitre 3 (phrases R)

#### Liste du texte des mentions de danger indiquées à la section 3(phrase H)

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE



GS 27 n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société GS27 et l'application qu'il entend effectuer. Aucun élément intégré dans ses informations n'a vocation à écarter les conditions générales de vente de la société GS27 qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les fiches de données de sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matières de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits GS27, sont remises avec les produits et sont disponible sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la fiche de données de sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter GS27.